



LES REPRESENTANTS CGT AU CHSCT

Arnaud CHASSAING Titulaire (DRFIP)
Bernard MOURGUES Suppléant (DOUANES)
Axel ESCOT Titulaire (DRFIP)
Valérie BARRERE Experte (Douanes)

Hubert GALLAND Suppléant (DIRCOFI)
Christophe LARROUDE Suppléant (Douanes)
Frédéric MANCINI Titulaire (Douanes)

cgt.drifip33@dgfip.finances.gouv.fr
snad-cgt-bordeaux@douane.finances.gouv.fr
cgt.dircofi-sudouest@dgfip.finances.gouv.fr

COMPTE RENDU CHSCT33 du 17 octobre

CHS c'était?

La loi travail remet en cause les CHSCT dans le secteur privé mais cette évolution risque de s'étendre à la fonction publique puisque nos droits en matière de santé et sécurité sont adossés au code du travail. Pour la défense des CHSCT, une pétition a été lancée par la CGT relayé par la FSU et Solidaires ; elle est disponible sur le lien <http://unchsctpourtoutsetous.wesign.it/fr>

POINT 1 Approbation du procès verbal

Le procès verbal du 02 mai 2017 a été adopté à l'unanimité.

DRFIP

SPF et trésorerie de Libourne: La CGT a demandé à la Direction que l'ensemble des travaux de ce site soient bien effectués et que les agents soient correctement installés dans leurs locaux. Pour rappel, ce site a été densifié suite à la décision de rendre le premier étage afin de réaliser des économies de loyers. Nous estimons donc qu'il est impensable de ne pas effectuer tous les travaux nécessaires au bien être des collègues, qui ont déjà vu leurs conditions de travail dégradées. Or, ce n'est actuellement pas le cas: salissures des murs, stores manquants, certains locaux non terminés (bureaux et guichet).

Nous avons rappelé au Président qu'il était nécessaire de rester dans les engagements qui avaient été tenus lors de la commission technique de ce relogement.

Suite au refus catégorique d'affecter de nouveaux crédits pour ce site, la CGT a donc tenu à ce que des crédits 2017 restants du CHSCT puissent palier les manquements de la Direction.

Paierie municipale de Bordeaux: Un problème de moquette (salissures et allergies) et de climatisation a été signalé. A également été signalé un problème d'infiltration (eau et air) au niveau de certaines baies vitrées.

La Direction va contacter le propriétaire afin de prendre en charge les travaux (sans certitude).

La CGT a tenu à ce que le CHSCT soit informé de la décision du propriétaire.

Douanes

Bureau de douanes de Mérignac:

Une fiche concerne la suppression du fichier local IB2 qui permettait de suivre les horaires de travail et les absences des agents.

La CGT a rappelé que les représentants des personnels n'avaient pas été associés lors de la mise en œuvre de cette application et que lorsque ce fichier a été proposé par un collègue, l'administration voyait ça d'un bon œil.

Mais aujourd'hui, la direction se rend compte que ce fichier offre à tous les agents un regard sur l'activité des uns et des autres et vient parasiter les prérogatives de la hiérarchie.

Il est fort à parier que les prochains modules de gestion ne seront accessibles qu'à la hiérarchie qui devra veiller à une juste répartition des tâches entre agents.

Brigade de Périgueux: les collègues qui travaillent régulièrement sur l'aéroport de Bergerac (contrôle PPF) se plaignent sur plusieurs fiches des mauvaises conditions de travail. Une délégation du CHSCT s'est rendu sur place le 05 octobre dernier et a constaté que la climatisation est en panne et que les agents sont installés dans des structures plus que spartiates. Le responsable de l'aéroport s'est engagé à entreprendre des travaux sur la climatisation avant décembre. Les travaux supplémentaires qui permettront de gérer les flux de passagers de façon plus satisfaisante seront étalés jusqu'en 2019, une enveloppe de 600.000 euros a été débloquée en ce sens.

La CGT a demandé que les représentants des personnels soient associés à ces travaux qui concerneront les conditions de travail des douaniers.

DIRCOFI SUD OUEST

Une fiche concernait des remontrances subies par un agent lors d'une réunion de service. Lors de cette réunion, le vérificateur s'est vu reprocher par le Directeur du contrôle fiscal des délais de réponse trop importants à un contribuable.

Il se trouve que l'agent en question a effectué la proposition de rectification, en décembre 2016, pendant qu'il était en congé de maladie. L'agent s'est vu ensuite reproché, lors de sa reprise d'activité, des délais trop importants qui contrevenaient au 10 engagements pris par l'administration vis à vis des contribuables.

La CGT a dénoncé la pression qui conduit un agent à travailler pendant un arrêt de travail pour boucler ses dossiers avant la fin de l'année et tenir ses objectifs.

Après avoir insisté sur le fait que nous n'étions pas sur une surface de vente mais bien au cœur de missions de service public (le contrôle en fait partie), nous avons insisté pour que les chefs de service et a fortiori les directeurs fassent preuve de pondération sur la question des objectifs. En effet, sur ce sujet, les analyses et les jugements des responsables hiérarchiques, souvent à l'emporte pièces, peuvent avoir des conséquences sur la santé psychologique des agents.

La responsable de la DIRCOFI en CHSCT s'est engagé à promouvoir un management plus normal dans cette direction et a confirmé qu'il appartenait au chef de brigade, dans le cas d'un arrêt maladie qui se prolonge, d'assurer le suivi du dossier et la continuité du service public.

Suite à l'examen de ces fiches, la CGT a réitéré son souhait de se voir communiquer l'audit concernant le chauffage des différents sites girondins. L'hiver approchant, nous anticipons déjà la teneur des futures inscriptions... Nous avons également fait acter que cette présentation se fasse au plus vite, afin de pouvoir agir rapidement dans les sites en difficulté.

Point 3: Point sur le Budget

La dernière commission budgétaire de l'année 2017 s'est tenue le 7 octobre. Plusieurs devis ont été retoqués ou purement refusés. La CGT a rappelé que les crédits alloués au CHSCT ne sont pas là pour palier les manquements des différentes Directions.

Il a également été acté à notre demande un groupe de travail acoustique en présence d'experts avant la fin de l'année. En effet, nous tenons à ce que les crédits utilisés le soit le mieux possible, et avec des matériaux réellement performants. Beaucoup de demandes phoniques sont faites par les agents, et il n'est pas toujours aisé de savoir quel produit est le mieux adapté.

14 actions sur 19 ont été validées par la séance plénière de ce mardi. Les budgets sont donc clos pour 2017.

Point 4:

- ***Suivi des aménagements de poste***, 194 aménagements de postes ont été réalisés et financés via le CHSCT lors du 1^{er} semestre 2017.

A titre comparatif, 183 avaient été réalisés lors de l'année 2015.

Cela est pour nous un constat éloquent: les restructurations accélèrent ces aménagements, car ils génèrent de la souffrance au travail. Bien évidemment, des collègues ont des besoins qui ne rentrent pas dans ce constat (maux de dos, défaillances visuelles, etc). Les chiffres sont clairs : on voit bien qu'en 6 mois, les aménagements de poste sont plus importants que tout ceux de l'année 2015.

Est-ce un bon signe pour les conditions de travail des agents ?

Vous connaissez bien évidemment la réponse de la CGT...

- ***Accidents de travail***, 26 accidents de travail ont été répertoriés. Plusieurs de ces accidents concernaient les accidents trajet domicile-travail. Un problème qui sera hélas de plus en plus fréquent à cause des réorganisations de service. Là encore, la CGT ne fait que dénoncer tout cela à une Direction qui estime que tout va bien en Gironde, et que la modernisation du service public passe par des réformes susceptibles d'améliorer l'intérêt de tous au quotidien.

- ***Agents victimes d'agressions du 1er semestre 2017***, 25 fiches de signalements ont été annotées durant la même période. La plupart concernent des agressions verbales d'usagers à collègues. L'administration a poursuivi certains des contribuables sur les cas les plus marquants. En précisant que des plages d'ouvertures plus restreintes, provoque plus de monde aux guichets et plus d'énervement, cela va de soi...

Point 5 : DUERP-PAP de la DVNI BVCI de Bordeaux

La CGT a préféré s'abstenir concernant le DUERP et le Programme Annuel de Prévention de ce service à compétence nationale. En effet, nous n'avons pas été destinataire du compte-rendu du groupe de travail préparatoire qui s'est tenu à Pantin ainsi que des outils d'identification et d'analyse des risques.

Point 6 : conditions de travail et risques psycho-sociaux

C'est à l'initiative de la CGT que ce point a été rajouté à l'ordre du jour de cette séance ,

En effet, la situation du fait des multiples réorganisation survenues dans les services est telle que nous souhaitons alerter les directions sur la nécessité de conduire ses projets en laissant plus de temps à la consultation.

Pour l'instant, nous constatons que les directions considèrent la consultation comme une simple formalité qu'il convient d'accomplir et ne donnent pas les moyens aux représentants des personnels pour travailler utilement.

Surcharge de travail, perte de sens dans le travail, conflit de valeur, pression des objectifs , mise en concurrence des agents sont autant de réalité que vivent nos collègues dans les services.

Les changements sont très brutaux du fait notamment des dématérialisations et des abandons de missions. Les agents ne sont pas accompagnés : pas de plan de formation, pas d'évaluation des risques psycho-sociaux en amont des projets, absence de lisibilité s'agissant des reclassements, pas de prise en compte du risque routier, agents non associés aux projets, absence d'avis du médecin de prévention et de l'ISST...pour l'instant les directions n'ont pas été à la hauteur des changements survenus.

A titre d'exemple, la DRFIP a mis plusieurs années avant de communiquer une fiche d'impact permettant de juger si un projet est important ou non.

A ce rythme, entre les débats qui se tiennent au niveau national sur les éléments que doivent contenir les dossiers présentés par les directions et la mise en œuvre des modalités au niveau local par les directions plus ou moins diligentes, les agents ont le temps d'être réorganisés plusieurs fois.

Nous avons sensibilisé les directions afin qu'elles constituent des dossiers qui tiennent compte des accords qui sont signés au niveau national entre les OS et le Ministère en matière de prévention.

Point 7: Suivi des préconisations contenues dans les rapports de visites des Médecins de Prévention et de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travailler, Ces derniers seront présentés lors d'un groupe de travail durant la première quinzaine du mois de décembre.

Point 8: Restaurant Administratif d'Arcachon

Un auto entrepreneur gérait la cuisine pour le site d'Arcachon. Or, ce contrat a été dénoncé et prendra fin le 31 décembre 2017. Revenons-en aux faits: sur une centaine de personnes que compte le site, seule une vingtaine mange à la cantine selon la Direction. Avec cette proportion d'agents, il n'est donc pas facile de trouver un nouveau prestataire. Il n'existe pas actuellement de service de restauration pour les autres administrations dans Arcachon. La CGT a cependant rappelé qu'une soixantaine d'agents avaient signé la pétition intersyndicale pour le maintien d'un moyen de restauration collective sur Arcachon. Cela montre donc l'attachement des collègues à ce type de service. La CGT souligne également qu'elle a toujours été pour que soit mis en place des formules de restauration collective quand cela est possible sur les sites importants du ministère.

Reste maintenant plusieurs pistes pour solutionner ce problème :

- trouver un nouvel entrepreneur qui pourrait assurer un service satisfaisant
- chercher à ce que plusieurs entités (la Poste, Mairie, etc...) se regroupent et trouvent un prestataire commun

En attendant, nous avons demandé que tout soit fait pour que l'association puisse au plus vite lancer un appel d'offre. La DGFIP devra quoi qu'il en soit fournir des tickets restaurant à tous les agents à compter du 1^{er} janvier 2018 si aucune autre système de restauration n'est trouvé.

Point 9 : Questions diverses

Douanes

Climatiseurs au centre de viticulture de Blaye :

l'assistante de prévention des douanes va se rendre sur place prochainement pour évaluer les besoins exprimés par les agents.

A titre non subsidiaire, la direction des douanes devra aussi anticiper les changements qui vont se produire dans le domaine de la viticulture du fait des dématérialisations en proposant des formations adaptées aux agents (quid de la consultation en amont de la mise en place de CIEL ???).

Pour notre part, nous sommes septiques quant à la volonté de l'administration de réorienter tous les agents vers les contrôles (allez savoir pourquoi) d'autant plus que la nouvelle politique anti-service public dite CAP 22 annonce des abandons de missions et des externalisations.

Futur CSRH à la DGFIP,

un pilote a été mis en place en septembre 2013 à Tours pour préparer le déploiement national de ces centres chargés de la paye et de la gestion RH.

Une dizaine de CSRH seront implantés à travers le pays et ils compteront en moyenne entre 40 et 50 agents !!!!!!!.

Il est révélateur de constater que la phase pilote dure depuis

5 ans à la DGFIP (en toute opacité) alors qu'en douane cette phase a duré 8 mois...

La Direction annonce un abondement de l'effectif de référence de l'ordre de 20 à 25 agents pour le CSRH des douanes. Pour l'heure, les dernières arrivées pour cette résidence compensent juste les départs. Aussi, nous avons demandé à la direction comment elle comptait procéder pour assurer la charge de travail de la gestion administrative qui devrait être transférée à Bordeaux au 1er janvier 2018 : pour l'instant rien n'est clair.

DRFIP

Pôle comptabilité du futur SIP de Talence-Pessac

La CGT a une fois de plus insisté concernant l'inquiétude de ce service, ayant besoin d'une imprimante pour le futur pôle comptabilité, à l'instar du SIP de Bordeaux Amont-Centre. La Direction nous a confirmé que ce service sera également pourvu de l'imprimante demandée.

Problème d'isolation à la Trésorerie de Pessac

Nous avons relayé la demande des collègues afin que ces derniers soient au plus vite consultés concernant un problème d'isolation phonique de la pièce principale. En effet, 10 agents sur les 19 en poste travaillent dans un espace où se situe également l'accueil et où à lieu nombre d'appels téléphoniques. La Direction s'est engagée à revenir au plus vite consulter les agents en question

Problème d'odeurs à la Paierie Régionale

Une fois de plus, les odeurs nauséabondes sont réapparues dans ce service. La division BLI est passée et conseille de faire couler de l'eau dans les siphons des différents étages de cette annexe de la DRFIP (bâtiment où se situe la cantine). Cela signifie donc qu'à l'apparition de ces odeurs, il faudrait descendre dans les différents étages pour faire couler de l'eau dans les différents siphons de la colonne des toilettes.

Centre prélèvement services

Le problème du groom défaillant a été une fois de plus soulevé. La porte d'entrée ne se ferme pas et tant que ce dernier ne sera pas changé, la situation perdurera.

Un problème d'évacuation a également été soulevé : les agents sont obligés de traverser la rue, très passante, en cas d'alerte incendie. Cela ne nous paraît bien évidemment pas viable, et nous avons demandé à l'ISST d'agir en conséquence afin d'éviter un accident malheureux.

Les ascenseurs de la Cité Administrative

La Direction rejoint les OS qui condamnent cette aberration. De moins en moins d'ascenseurs qui fonctionnent, et de plus en plus de collègues à la Cité... Il en a été parlé en conseil de Cité, qui pilote donc les différents travaux de ce bâtiment. Changer un bloc d'ascenseurs coûte 1 million 500 000 €. Des réparations seraient chiffrées à environ 200 000€, sans être sûr que cela garantisse un réel fonctionnement satisfaisant de ce matériel qui date maintenant des années 70. Quoi qu'il en soit, il faudra trouver un problème tôt ou tard. Le plus tôt serait bien évidemment le mieux selon la CGT...

Sur ce dossier, nous continuons à exiger des emplois statutaires à hauteur de la charge de travail.

Vos représentants en CHSCT